

Analyse socio-économique des communes de Schaerbeek et Saint-Josse

Rapport de recherche du projet FALCOOP soutenu par Innoviris dans le cadre de l'appel à projet CO-CREATE 2015.

Thiago Nyssens et Laurence Holzemer

Relecteurs : Catherine Closson, Martin Raucant

Table des matières

Analyse socio-économique des communes de Schaerbeek et Saint-Josse.....	1
Table des matières	2
Liste des figures	3
1. Executive summary.....	4
2. La BEES coop dans le quartier Dailly mais pas seulement	7
3. Des quartiers aux conditions économiques et sociales diversifiées.....	8
4. Des quartiers fortement peuplés	9
Des niveaux de vie relativement faibles	10
Des familles surtout ... mais pas seulement	12
Des quartiers aux populations jeunes voire très jeunes	15
5. Tendances dynamiques et migratoires des quartiers.....	16
Le croissant pauvre (quartiers en bleus).....	17
Quartiers intermédiaires de l'Est de la RBC (en brun sur la carte).....	18
Autres secteurs – Est (en vert sur la carte).....	18
6. Mixité sociale et culturelle ou inégalités sociales et culturelles ?.....	18
7. De quoi parle-t-on quand on parle d'immigration ?.....	18
8. Petit historique migratoire à Bruxelles	19
9. Schaerbeekois et Saint-Josse-ten-Noodois aux origines variées	21
Bibliographie.....	25

Liste des figures

Figure 1 implantation schématisée de la BEES	4
Figure 2 Secteurs statistiques autour de la BEES.....	7
Figure 3 : Quartiers autour de la BEES	8
Figure 4 Indice synthétique de difficulté économique, par secteur statistique en Région bruxelloise 2010. Source : Van Hamme et. al 2016.....	9
Figure 5 : Revenu moyen par habitant en € (IBSA 2012).....	10
Figure 6 : Taux d'emploi (part de a population active occupée dans la population en âge de travailler) IBSA 2012	11
Figure 7 Part de moins de 18 ans vivant dans un ménage sans revenu du travail en 2012 (%). Source : IBSA	11
Figure 8 Taille moyenne des ménages privés en 2014 (Source IBSA)	12
Figure 9 Part des isolés de moins de 30 ans dans le total des ménages privés en 2014 (%). Source : IBSA.	13
Figure 10 Part des isolés de 65 ans et plus dans le total des ménages privés en 2013 (%).	13
Figure 11 Part des couples avec enfants dans le total des ménages privés en 2014 (%). Source IBSA.....	13
Figure 12 Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés en 2013 (%). Source : IBSA	14
Figure 13 Part des couples sans enfants dans le total des ménages privés en 2014 (%). Source IBSA.	14
Figure 14 Part des 65-79 ans dans la population totale en 2014 (%).	15
Figure 15 Part des moins de 3 ans dans la population totale en 2014 (%)	15
Figure 16 Nombre de places en milieu d'accueil accessibles à tous par enfant en 2014.....	16
Figure 17 Typologie secteurs selon évolution socio-économique 2005-2010 en Région bruxelloise. Source : Van Hamme et. al 2016	16
Figure 18 : Proportion de la population Bruxelloise selon l'historique migratoire. D'après les données du rapport SPF Emploi, Monitoring emploi et origines, 2015	20
Figure 19 proportion des nationalités et origines par communes (SPF emploi 2015 ?).....	22
Figure 20 Proportion d'historique migratoire par classe de pays d'origine à Schaerbeek et Saint-Josse.....	23
Figure 21 : Proportion de la population selon origine et historique migratoire à Saint Josse et Schaerbeek	23

1. Executive summary

Pour pouvoir au mieux appréhender les différents publics habitants à proximité de la BEES-Coop, nous nous sommes intéressés aux statistiques existant en RBC pour cette zone. La rue van Hove, où est installée la BEES Coop, appartient à la zone statistique du Square Duploye, qui occupe la partie ouest du quartier Dailly. Nous nous intéresserons également aux quartiers voisins dont la proximité immédiate justifie l'intérêt : au nord de l'avenue Rogier s'étend le quartier Josaphat, à l'ouest de l'avenue Paul Deschanel on trouve les quartiers de la Chaussée de Haecht plus (au nord) et de Saint-Josse-Centre (plus au sud). Enfin, le sud de la chaussée de Louvain est bordé par le quartier Plasky. En simplifiant, le quartier Dailly s'implante comme ci-contre :

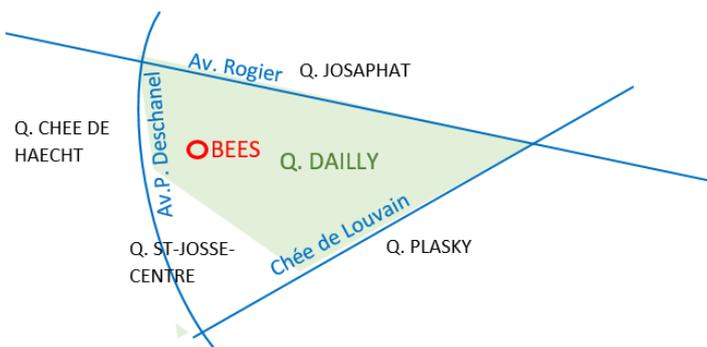


FIGURE 1 IMPLANTATION SCHÉMATISÉE DE LA BEES

Globalement, l'ensemble de la zone présente une **forte densité de population**. Elle dépasse généralement 200 habitants à l'hectare et plafonne avec 221 à 320 habitants à l'hectare dans l'environnement direct de la rue Van Hove (médiane régionale = 99,9 habitants/Ha).

Le quartier Dailly de la BEES est enclavé entre l'avenue Paul Deschanel, l'avenue Rogier et la chaussée de Louvain. Au regard des statistiques, ces 3 voies semblent former des axes, de part et d'autre desquels les réalités économiques semblent basculer. Située **en bordure du croissant pauvre de Bruxelles**, la BEES s'ancre dans un quartier aux **réalités contrastées**. Elle côtoie en effet des ménages économiquement peu favorisés dans son environnement immédiat ainsi que sur son flanc ouest. Les quartiers de la Chaussée de Haecht et de Saint-Josse Centre présentent en effet parmi les revenus les plus faibles de la Région puisqu'en moyenne, ils sont, en 2012, inférieurs à 9000 €/an par personne. Les revenus moyens dans le quartier Dailly sont un peu moins bas mais restent néanmoins sous la moyenne régionale située à plus ou moins 13000€ par an par habitant. A l'inverse au nord de l'avenue Rogier et au sud de la chaussée de Louvain, la BEES avoisine des quartiers plus aisés : les quartiers Plasky et Josaphat, plus à l'est, bénéficient en effet quant à eux d'un revenu moyen par habitant supérieur à la médiane régionale.

La fragilité économique rencontrée dans cette zone semble principalement due à un **faible taux d'emploi** car on retrouve grosso modo la même distribution des disparités au niveau du taux d'emploi et indicateurs similaires, avec des taux généralement plus défavorable que les moyennes régionales. En 2012, **moins de 44% des personnes en âge de travailler sont occupés** dans les quartiers ouest (moyenne RBC = 49,24 %) et environ un jeune sur cinq dans le quartier Dailly appartient à un ménage ne disposant d'aucun revenu, ce taux augmente encore lorsqu'on regarde vers l'ouest, avec des taux plafond dépassant 22% des jeunes (moyenne RBC= 17,38%).

Ce faible taux d'activité chez les personnes en âge de travailler est d'autant plus significatif que la population de la zone est en effet à prédominance jeune et la **catégorie d'âge 18-44 ans fortement représentée** en 2014. Inversement, les plus de 65 ans y sont sous-représentés.

La **taille des ménages** est **globalement dans la moyenne** régionale pour le quartier Dailly et Josaphat **mais** augmente fortement **au-dessus de la moyenne à l'ouest de la BEES**.

La structure d'âge à prédominance jeune et la taille élevée des ménages est probablement indissociable des types de ménages rencontrés. Parmi les ménages privés, la présence d'enfants dans les ménages semble incontournable. Environ **un ménage sur quatre dans la zone est un couple avec enfants** (ce chiffre augmentant en allant vers les quartiers à l'ouest) et **un peu plus d'un ménage privé sur 10 environ est un parent seul avec enfant(s)**. Une autre réalité importante pour la disponibilité requise pour les shifts à la BEES est celle des jeunes enfants de moins de 3 ans qui sont surreprésentés dans la zone malgré une très faible disponibilité des places en milieu d'accueil (moins de 0,15 par enfant). La **garde quotidienne des jeunes enfants** doit être une réalité pour une bonne partie des ménages où l'emploi est peu présent. Ce peu de place pourrait être un témoin de ce que Van Hamme appelle « un effet de quartier », c'est -à-dire un moindre accès à certains services publics de qualité, qui renforce les inégalités sociales déjà présentes. Les tentatives publiques de réduction de ces effets de quartier ne profitent malheureusement que rarement aux plus vulnérables. Il semblerait qu'il y ait ici une piste intéressante d'action sur la mixité sociale et ses inégalités.

Les **couples sans enfants** sont largement sous-représentés dans les quartiers Dailly et à l'ouest de l'avenue P. Deschanel (moins de 1/10 des ménages environ). Les **personnes seules** sont également présentes dans la zone et sont **principalement jeunes (18 à 44 ans)**. Bien entendu on y retrouve également des personnes isolées dans les autres classes d'âge bien que moins fréquentes qu'ailleurs à Bruxelles.

Bien que le marché de l'emploi soit dynamique et mouvant, plusieurs études ou indicateurs synthétiques montrent que certains groupes ethniques ou leurs descendants sont sous-représentés dans certains secteurs. La durée du séjour, la naissance en Belgique, la possession de la nationalité semblent influencer positivement l'accès au marché du travail. Cette réalité explique sans doute cette superposition de différences et inégalités sociales, économiques entre les quartiers situés à l'ouest et à l'est de la BEES. On observe en effet un clivage, une différence d'ouest-est, au sein de la commune de Schaerbeek au niveau de l'immigration. **Les quartiers en difficulté du croissant pauvre qui jouxtent la BEES côté ouest concentre une immigration extérieure issue de pays dits « pauvres » ou « intermédiaires » alors que l'est de Schaerbeek concentre des migrations extérieures provenant de pays plus riches**. La BEES est donc bien située à une frontière, un point charnière d'un Bruxelles fragmenté économiquement, socialement et géographiquement.

Il nous semblait également intéressant d'avoir vision générale des cultures présentes dans les communes de Schaerbeek et Saint-Josse. **A Schaerbeek, les nationalités les plus représentées sont par ordre décroissant la Belgique, le Maroc, la Turquie**, la France, la Pologne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Roumanie et la Grèce. A saint-Josse, Le Congo et la Bulgarie remplacent

le Portugal et la Grèce. Mais cette question mérite une réponse prudente et nuancée qui ne s'attache pas uniquement aux taux de nationalités étrangères, **la commune qui compte le plus de nationalités n'est pas forcément la plus multiculturelle**. L'indicateur de nationalité n'est nullement corrélé aux origines et **le nombre d'acquisitions de la nationalité belge est assez important pour certaines origines (environ 70% pour le Maroc, Turquie, Tunisie)** et moins pour d'autres que pour d'autres (entre 10 et 40 % pour les pays de l'UE). Par exemple, selon des chiffres agglomérés¹ sur les origines des populations à Schaerbeek, près de 22 % de la population schaerbeekoise est d'origine maghrébine, mais seulement environ un quart à une nationalité étrangère.

Les communes de Saint-Josse et Schaerbeek font partie des communes dont la démographie a le plus été modifiée avec les mouvements d'arrivées de populations maghrébines dans les années 60 puis par regroupements familiaux et les naissances, ce qui explique encore aujourd'hui la présence forte de ces populations dans cette zone.

¹ Les chiffres dits « ethniques » non agglomérés sont interdits par la loi.

2. La BEES coop dans le quartier Dailly mais pas seulement ...

L'institut Bruxellois de statistique et d'Analyses distinguent différentes unités spatiales, correspondant chacun à un cadre précis. Par ordre de grandeur croissant on peut distinguer les niveaux suivants :

- La zone statistique = unité de mesure, d'échantillonnage purement statistique.
- Le quartier = composé d'un nombre entier de zones statistiques. Il peut-être à cheval entre plusieurs communes. **C'est un concept empirique**, reposant sur la concertation d'experts scientifiques et de terrain. Ce type de zone a une certaine homogénéité. Les quartiers sont « conçus comme des entités d'observation urbaine, permettent une lecture fine et aisée du territoire régional à une échelle infra-communale. »
- La commune = unité administrative, autre échelle d'échantillonnage statistique.

La BEES se situant au 19 de la rue van Hove à 1030 appartient donc au secteur statistique DUPLOYE SQUARE (code 21015A64-) et au quartier Dailly (code 26) :

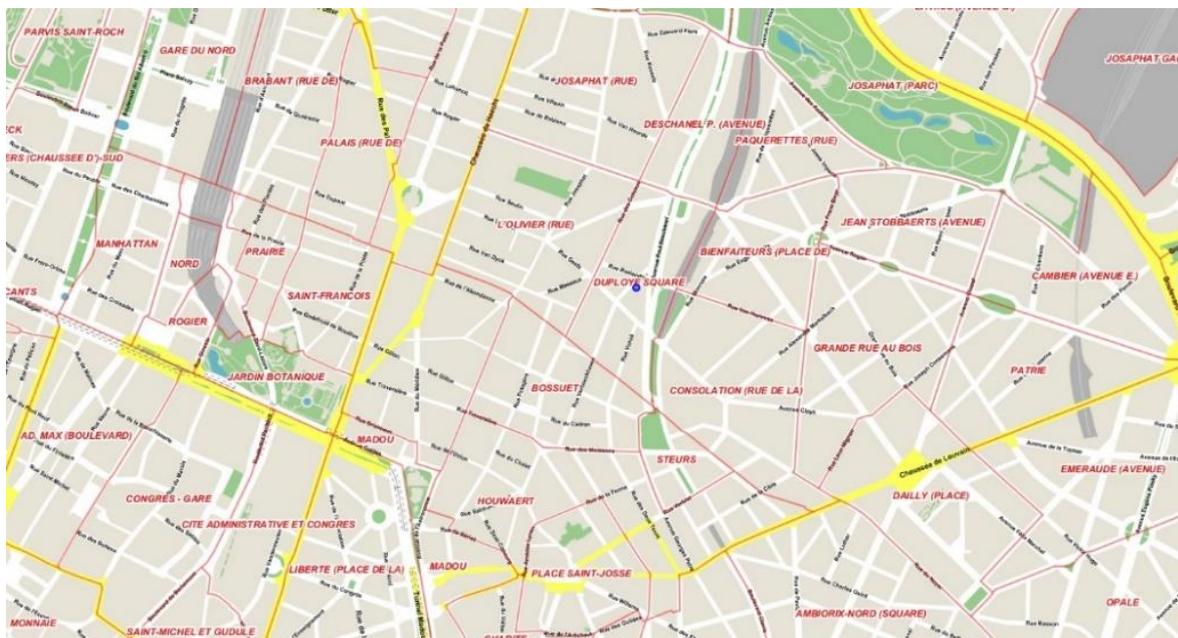


FIGURE 2 SECTEURS STATISTIQUES AUTOUR DE LA BEES

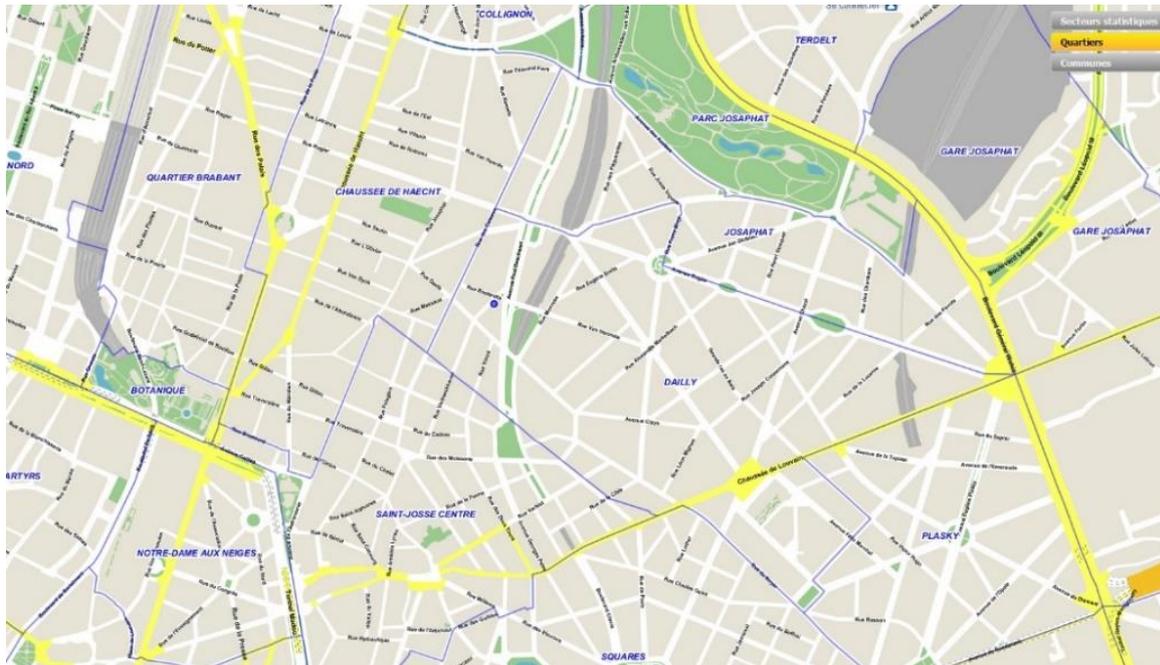


FIGURE 3 : QUARTIERS AUTOUR DE LA BEES

3. Des quartiers aux conditions économiques et sociales diversifiées

Bruxelles est considérée comme une ville très fragmentée, cela veut dire qu'il y a une fracture sociale et territoriale intense entre quartiers pauvres et riches (Van Hamme, Grippa, et Van Crielingen 2016). Nous allons voir que la BEES de par sa localisation semble être située dans une zone où s'inscrivent différentes limites/axes de part et d'autre desquelles les conditions de vie ne semblent pas si favorables.

Une étude de Van Hamme et. Al (2016) se base sur 23 indicateurs de la BCSS (Banque Carrefour de la Sécurité Sociale), à l'échelle des secteurs statistiques Bruxellois. Leur approche est intéressante car quantitative et multifactorielle. En effet, grâce à une méthode d'analyse statistique multivariée (ACP, analyse en composante principale), ils produisent un indice unique et synthétique de précarité, qui repose sur quatre grands axes :

- Les revenus
- Le type de pays d'origine
- La précarité sur le marché du travail
- La dépendance des ménages aux transferts sociaux.

Cette démarche est intéressante car chacun de ces axes pris individuellement ne permettra pas de prendre en compte toutes les réalités liées à des situations de précarité. Ces « axes » sont eux-mêmes mesurés par une mise en commun d'un certain nombre d'indicateurs, qui pris de manière individuelle présentent des biais plus ou moins importants. Cette méthodologie réalise donc une double ACP. La première synthétise 23 indicateurs en quatre grands axes, la deuxième réduit ces quatre axes en un indice unique.

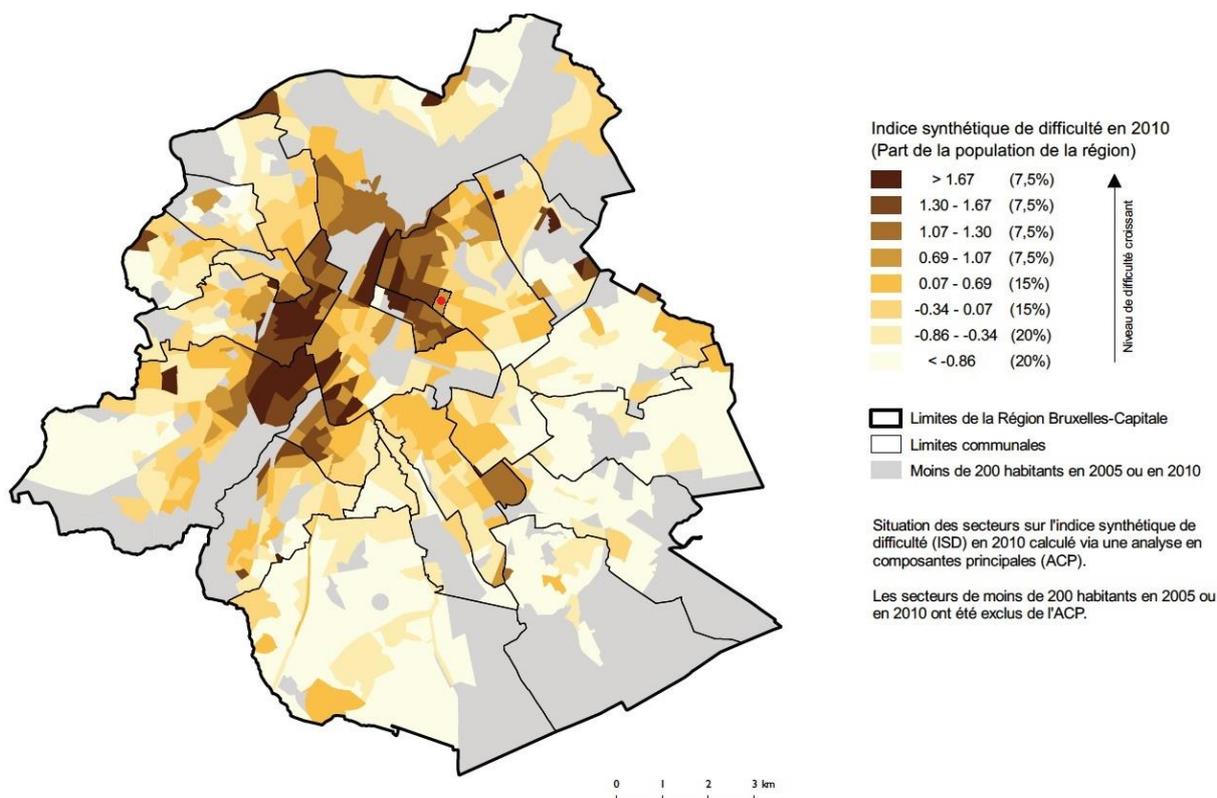


FIGURE 4 INDICE SYNTHÉTIQUE DE DIFFICULTÉ ÉCONOMIQUE, PAR SECTEUR STATISTIQUE EN RÉGION BRUXELLOISE 2010.
SOURCE : VAN HAMME ET. AL 2016

L'indicateur synthétique sur la carte ci-dessus résume bien les tendances citées plus haut. On y distingue très nettement le croissant pauvre s'étendant de Schaerbeek à Saint-Gilles, en passant par l'Ouest (Molenbeek et Anderlecht). Le point rouge ajouté par nos soins indique la position de la BEES-Coop. Nous y voyons bien la frontière socio-économique où elle se situe. Et donc le potentiel de mixité sociale que cette position géographique revêt.

Dans les points suivants, nous nous attardons aux variables uniques afin de caractériser le plus finement possible les caractéristiques socio-économiques et démographiques des quartiers avoisinant de la BEES coop.

4. Des quartiers fortement peuplés

Les données étant nombreuses, nous avons dû centrer l'analyse sur les variables pouvant avoir un intérêt pour la BEES coop et son fonctionnement.

Globalement, les quartiers autour de la BEES sont très fortement peuplés. Au niveau de la région en 2013, nous voyons que sur les 7 quartiers autour de la BEES, 6 d'entre eux sont plus densément peuplés que 90%² des quartiers de la RBC.

² 9^{ème} décile de densité ≈ 200Hab/Hectares

Quartiers	Commune(s)	Densité (Hab/Ha)
Saint-Josse Centre	1210	312,81
Chaussée de Haecht	1210, 1030	253,63
Quartier Brabant	1210, 1030	241,56
Colignon	1030	229,20
Dailly (BEES)	1030	202,65
9 ^{ème} Décile RBC	/	200
Josaphat	1030	156,63
Médiane RBC	/	99,9

La densité du quartier de la BEES augmente encore à l'échelle plus proche de la zone puis la zone statistique Duploye Square est très densément peuplée (221 à 320 hab/ha) et tire la densité du quartier Dailly vers le haut. Par contre, à l'est et en allant vers le Nord, dans les quartiers comme Consolation, Bienfaiteurs (quartier Dailly), Pâquerettes, Deschanel (quartier Josaphat) la densité décroît (121-220 Hab/ha).

Des niveaux de vie relativement faibles ³

Comme on peut le voir sur la figure 3, à Schaerbeek, le revenu moyen par habitant est très diversifié. Le revenu moyen par habitant est compris entre 11 500 et 13 000€ par habitant dans le quartier Dailly. Mais largement inférieur à la moyenne régionale à l'Ouest et au Sud de la BEES coop avec des revenus inférieurs à 9000 € par habitant par an.



FIGURE 5 : REVENU MOYEN PAR HABITANT EN € (IBSA 2012)

En moyenne à Bruxelles, 49 personnes sur 100 en âge de travailler sont actifs. La part de population active occupée suit grosso modo le même schéma que les revenus, diversifiés mais inférieurs à la moyenne

³ Le monitoring des quartiers propose une série d'indicateurs actualisés en 2012, à l'échelle des quartiers. Malheureusement cette information n'est pas déclinée à l'échelle des secteurs statistiques, ce qui aurait permis une lecture plus fine de la situation.

régionale et ce d'autant plus à l'ouest et au sud de la BEES (avec moins de 44% de taux d'emploi parmi les populations actives. Le monitoring des quartiers présente un autre indicateur similaire, celui de la part de mineurs vivant dans un ménage sans revenu. Ici aussi les quartiers avoisinant la BEES sont diversifiés mais généralement dans une situation plus défavorable que la moyenne régionale. Près d'un jeune sur 5 dans le quartier de la BEES coop et plus d'un jeune sur 5 à l'ouest de la BEES coop vivent dans un ménage sans revenu !

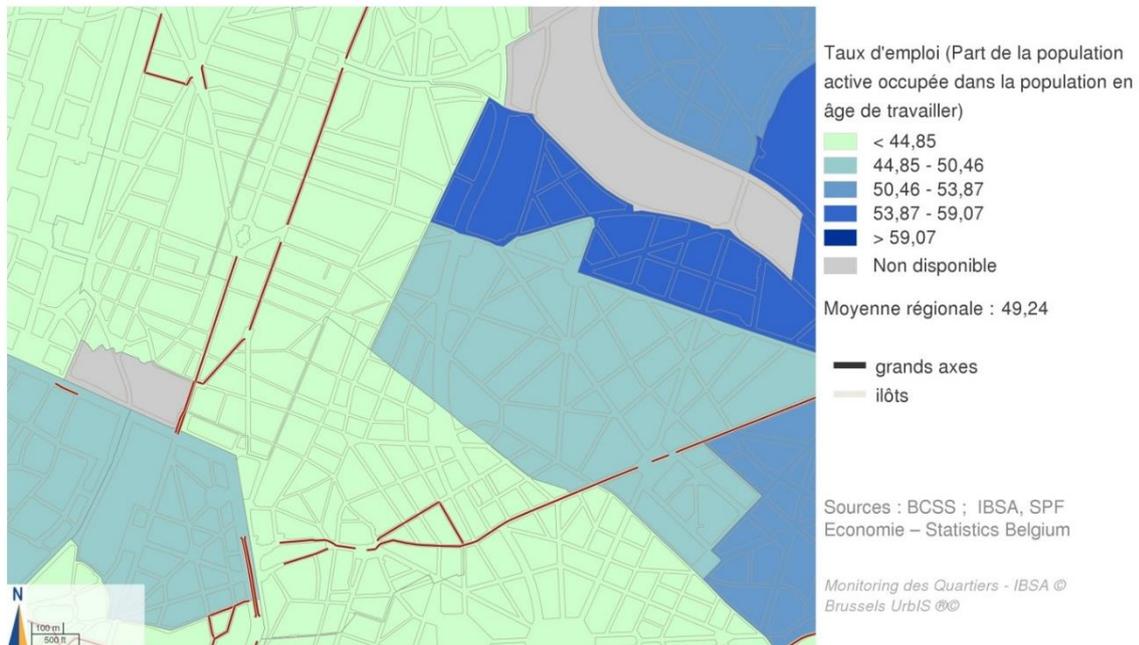


FIGURE 6 : TAUX D'EMPLOI (PART DE A POPULATION ACTIVE OCCUPÉE DANS LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER) IBSA 2012

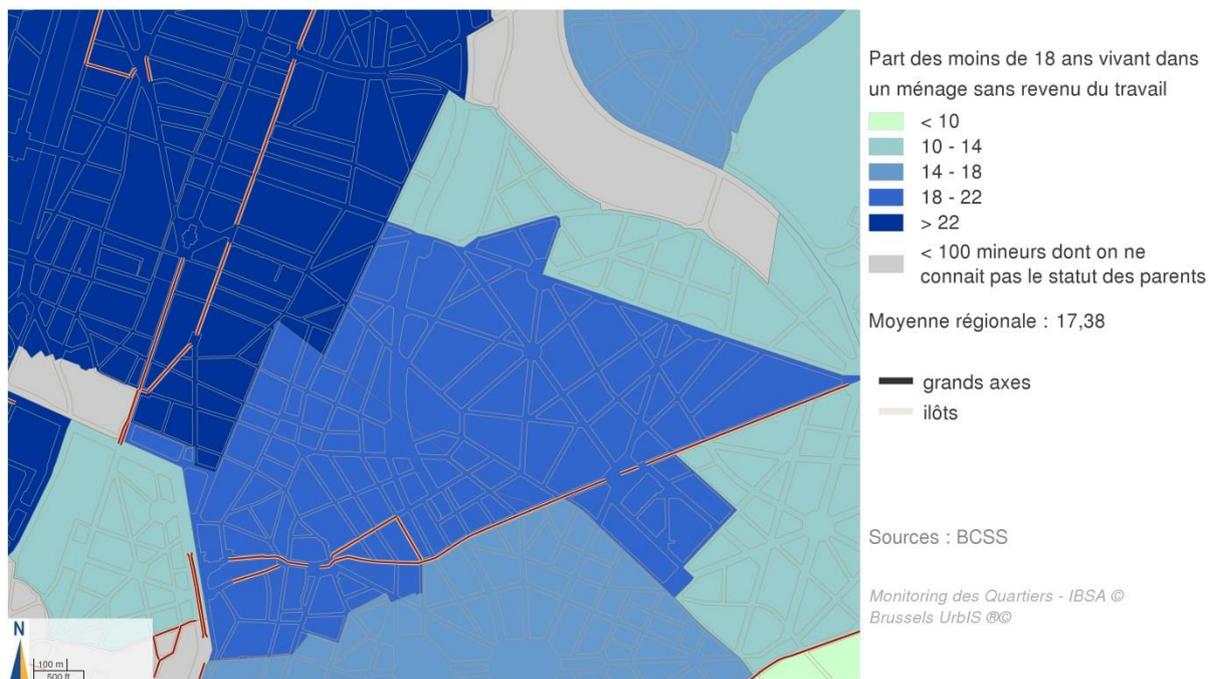


FIGURE 7 PART DE MOINS DE 18 ANS VIVANT DANS UN MÉNAGE SANS REVENU DU TRAVAIL EN 2012 (%). SOURCE : IBSA

Des familles surtout ... mais pas seulement ...

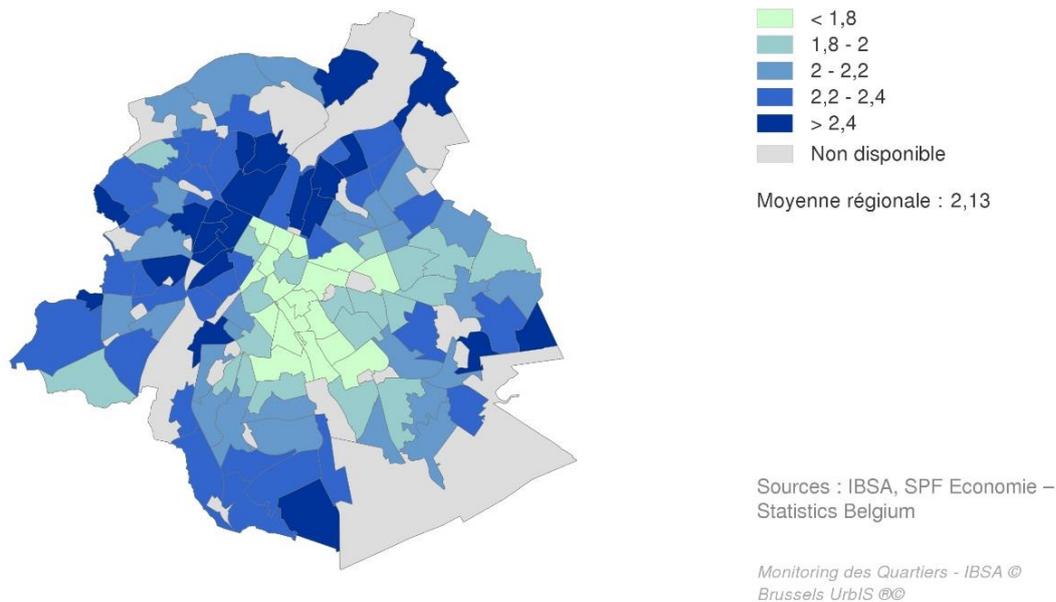


FIGURE 8 TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES PRIVÉS EN 2014 (SOURCE IBSA)

La taille moyenne des ménages est comparable à ce qui s'observe dans le reste de la région bruxelloise bien que quelques particularités semblent pouvoir s'observer.

Ménages isolés

Les ménages isolés existant dans la zone semblent surtout être le fait de moins de 30 ans. La part des jeunes isolés de moins de 30 ans y est surreprésentée dans l'ensemble de la zone (alors qu'ils ont tendance à être sous-représentés dans les autres types d'âges). Grosso modo la part des isolés de moins de 30 ans augmente dans les quartiers du centre de Bruxelles et diminue lorsqu'on se dirige vers la périphérie.

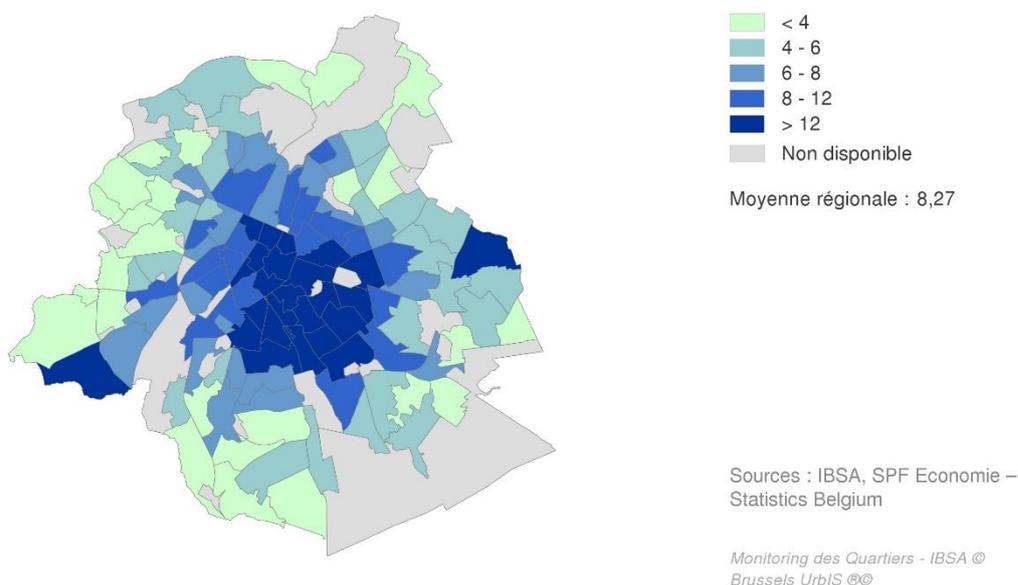


FIGURE 9 PART DES ISOLÉS DE MOINS DE 30 ANS DANS LE TOTAL DES MÉNAGES PRIVÉS EN 2014 (%). SOURCE : IBSA.

Nous voyons que la part de personnes isolées de plus de 65 ans (qui est pourtant souvent considéré comme un facteur de fragilité socio-économique) y est également faible. Globalement inférieure à la moyenne et ne suit pas la tendance économique ouest-est constatée ci-dessus. La proportion de personnes isolées est plus faible à Schaerbeek que dans le reste de la RBC. A l'ouest de la rue van Hove, on trouve des faibles densités, à l'Est des densités moyennes correspondant à la moyenne régionale.

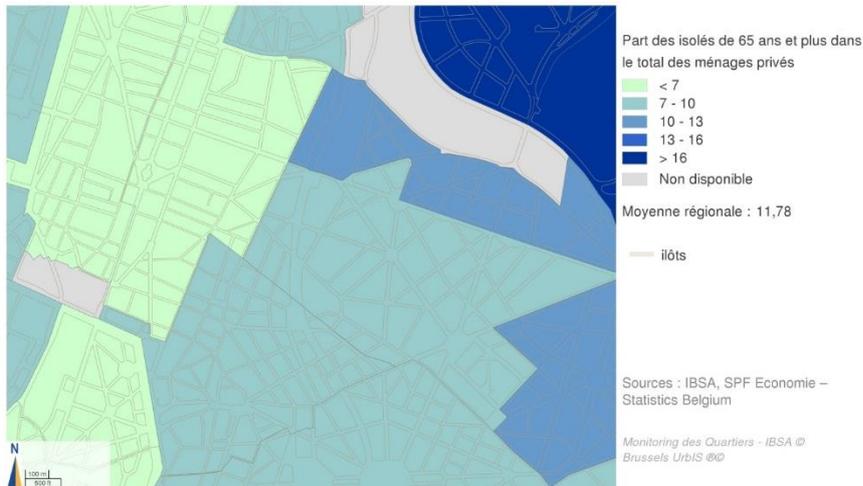


FIGURE 10 PART DES ISOLÉS DE 65 ANS ET PLUS DANS LE TOTAL DES MÉNAGES PRIVÉS EN 2013 (%)

Familles

Par contre, une catégorie de ménages clairement très représentées dans les quartiers de BEES et avoisinant, ce sont les familles. Les couples avec enfants représentent dans le quartier Dailly, comme pour l'ensemble de la région, grosso modo un ménage sur 4. Cette proportion plafonne à un ménage sur trois dans le quartier chaussée de Haecht!

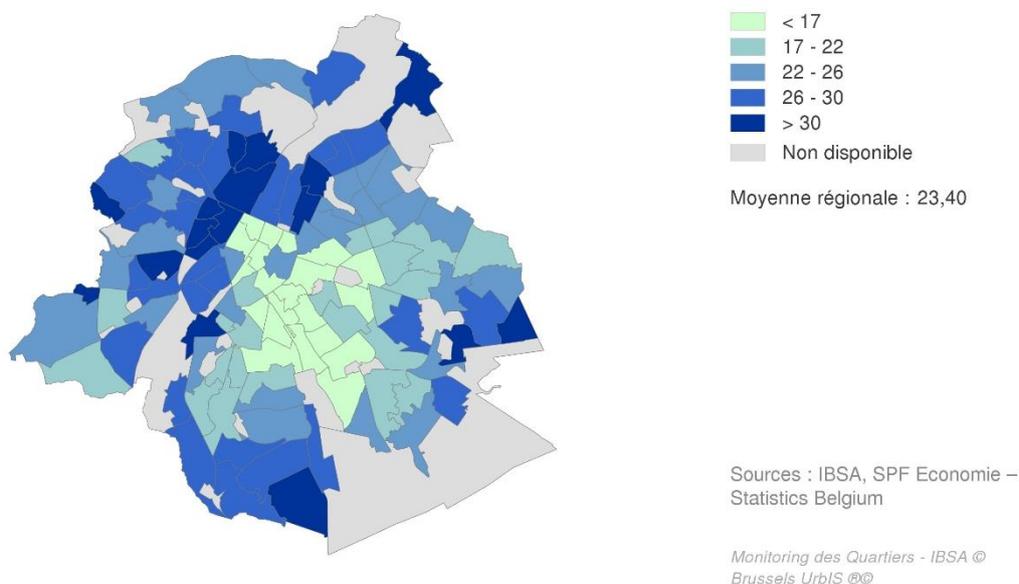


FIGURE 11 PART DES COUPLES AVEC ENFANTS DANS LE TOTAL DES MÉNAGES PRIVÉS EN 2014 (%). SOURCE IBSA

La tendance est également un peu moins claire pour la part des ménages monoparentaux. L'Ouest de Schaerbeek se situe un peu au-dessus de la moyenne régionale alors que l'est se situe dans la moyenne soit 10,9% de ménages monoparentaux. Mais au niveau des communes de Schaerbeek et Saint-Josse, près d'une famille sur trois est monoparentale⁴ !

Au niveau secteur statistique (ULB-IGEAT et Observatoire de la Santé et du Social 2010) Densité plus forte (13-15% des ménages) dans les secteurs stat Josaphat, l'olivier, Chaussée de Haacht, Saint François, Madou. Ce qui correspond au quartier Chaussée de Haecht, zone plus foncée dans l'image ci-dessous.



FIGURE 12 PART DES MÉNAGES MONOPARENTAUX DANS LE TOTAL DES MÉNAGES PRIVÉS EN 2013 (%). SOURCE : IBSA

Couples sans enfants

La part des couples sans enfants est très sous-représentée dans le quartier Dailly et les quartiers adjacents à l'ouest et au sud.

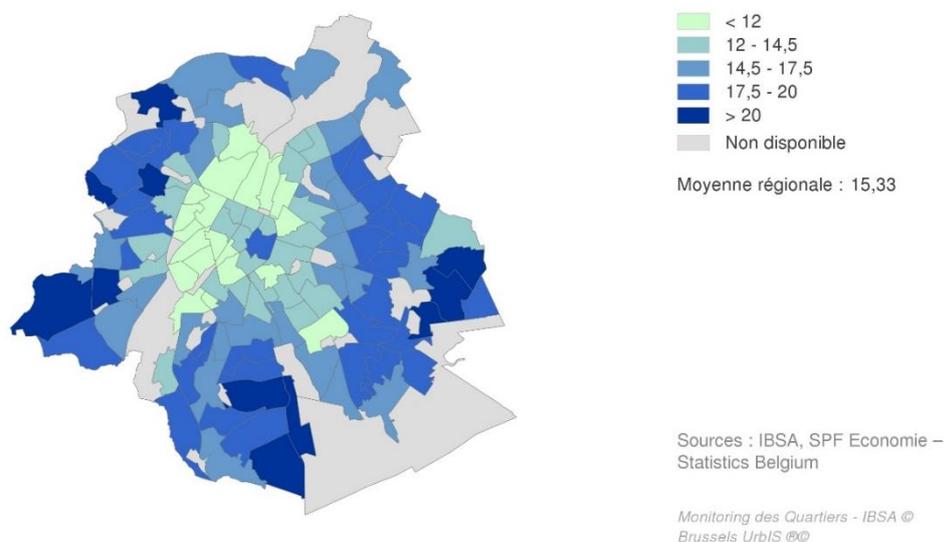


FIGURE 13 PART DES COUPLES SANS ENFANTS DANS LE TOTAL DES MÉNAGES PRIVÉS EN 2014 (%). SOURCE IBSA.

⁴ 31,9% et 33,5% des familles qui ont des enfants sont monoparentaux respectivement à Schaerbeek et St Josse

Des quartiers aux populations jeunes voire très jeunes

La structure des âges par quartier peut probablement en grande partie expliquer cette sous-représentation des personnes isolées de plus de 65 ans puisque les plus de 65 ans sont moins présents dans les quartiers avoisinant la BEES qu'ailleurs à Bruxelles.

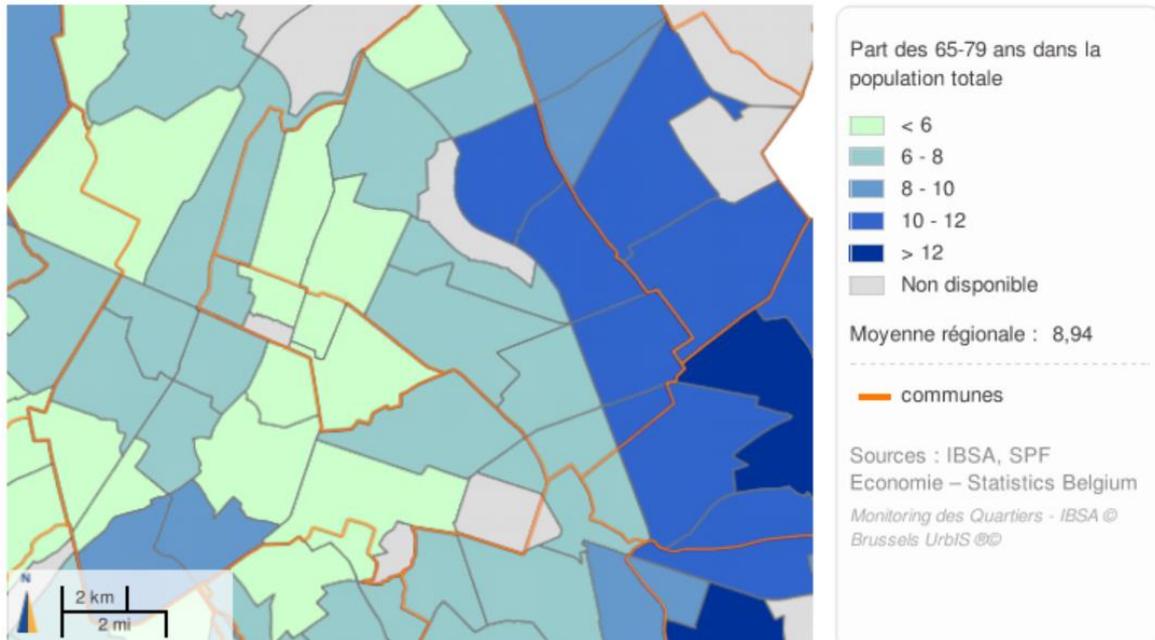


FIGURE 14 PART DES 65-79 ANS DANS LA POPULATION TOTALE EN 2014 (%)

Les quartiers avoisinant la BEES comprennent une part élevée de très jeunes enfants, ils y représentent plus de 5% de la population, soit une personne sur 20 !

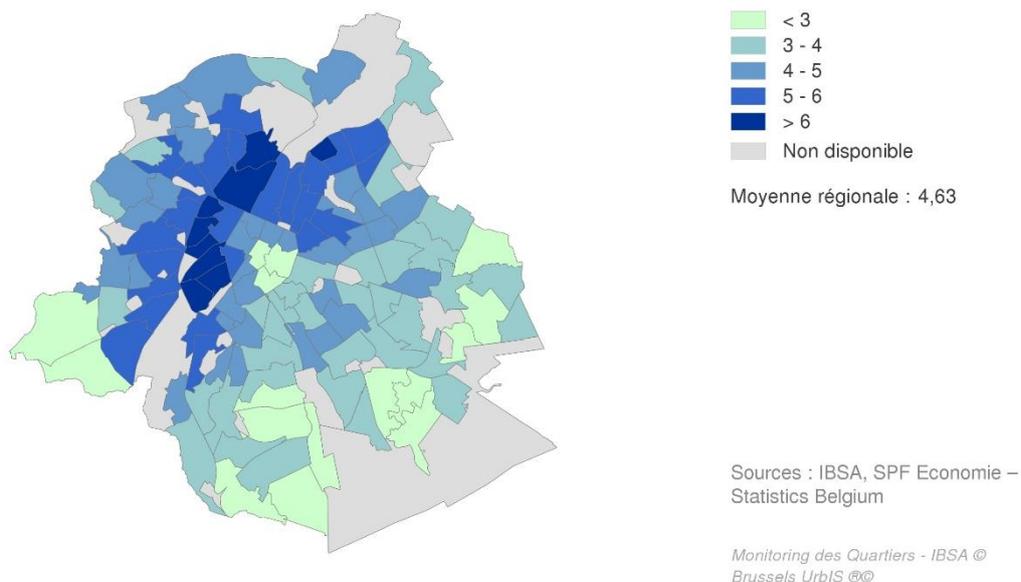


FIGURE 15 PART DES MOINS DE 3 ANS DANS LA POPULATION TOTALE EN 2014 (%)

Ces informations sont importantes pour la BEES coop parce que les publics à viser seront donc grosso modo pour un quart des familles avec enfants !

Il est de plus fort probable que parmi ces ménages avec enfants, une bonne partie des ménages des quartiers Dailly et à l'ouest de l'avenue P. Deschanel aient les plus jeunes enfants à charge tous les jours étant donné le faible disponibilité de l'accueil dans la zone. Cette pression est certainement d'autant plus forte que le taux de moins de 3 ans est surreprésenté dans la zone (5 à 6 % de la population contre une moyenne régionale de 4,63%).

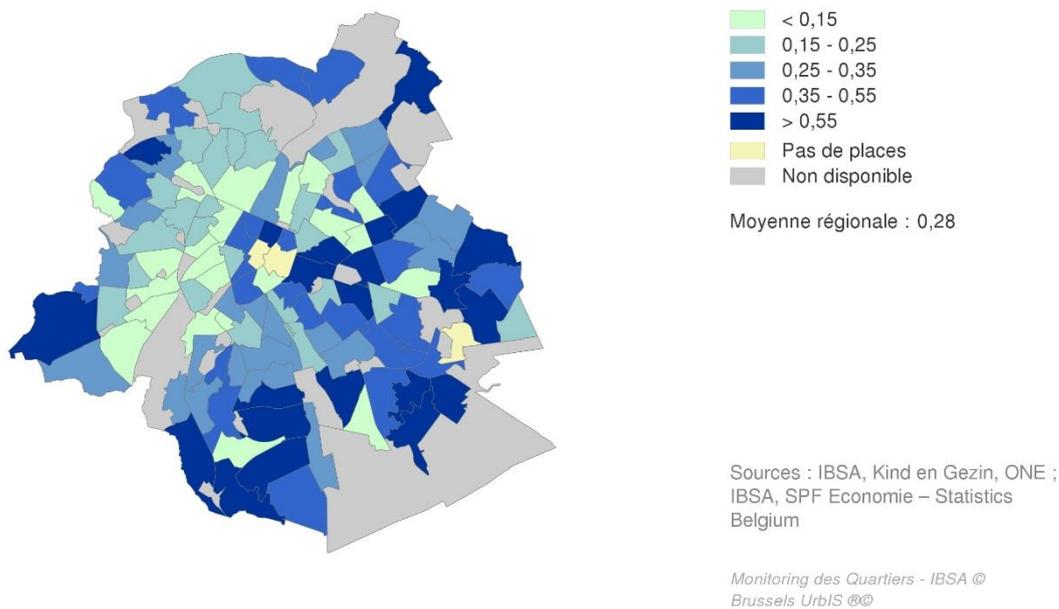


FIGURE 16 NOMBRE DE PLACES EN MILIEU D'ACCUEIL ACCESSIBLES À TOUS PAR ENFANT EN 2014

5. Tendances dynamiques et migratoires des quartiers

Van Hamme et al. Disposent des données pour 2005 et 2010, ils peuvent analyser l'évolution de l'indicateur unique en 5 années, par secteurs statistiques. Ce qui donne lieu à une typologie.

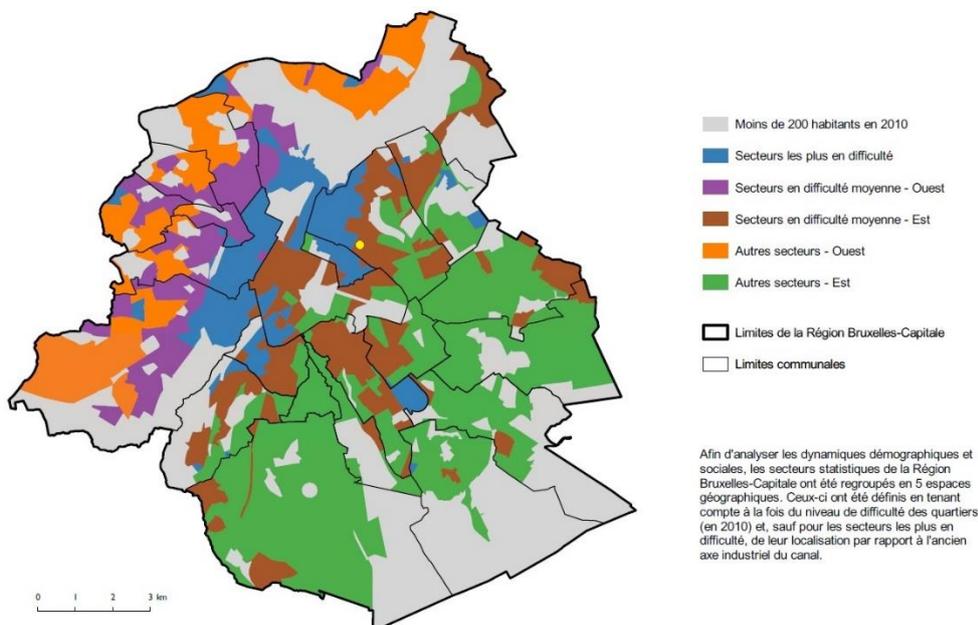


FIGURE 17 TYPOLOGIE SECTEURS SELON ÉVOLUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE 2005-2010 EN RÉGION BRUXELLOISE. SOURCE : VAN HAMME ET. AL 2016

Les travaux de Van Hamme et. Al (2016) nous montrent que la BEES se trouve à une convergence de trois types de zones : secteurs en difficulté moyenne Est, secteurs les plus en difficultés et, un peu plus loin, autres secteurs Est. Voici les caractéristiques données par Van Hamme et. Al (2016) concernant ces trois types de quartiers.

Le croissant pauvre (quartiers en bleus)

Les quartiers du croissant pauvre reçoivent préférentiellement les migrations provenant de pays dits « pauvres »⁵. Mais ils ne peuvent pas seulement être vus comme des quartiers de transit étant donné qu'une partie non négligeable de la population y demeure.

Selon les travaux de Van Hamme et al. les quartiers du croissant pauvre ont un taux de sortie vers des quartiers moins défavorisés d'environ 30% entre 2005 et 2010. Il y a donc des déplacements d'une partie de la population de ces quartiers vers des zones périphériques de la RBC. Mais contrairement à certains modèles explicatifs des dynamiques urbaines, les déplacements de sortie des quartiers pauvres ne sont pas forcément liés à une ascension sociale. Du moins, les travaux de Van Hamme et al. (2016) n'ont pas permis de le démontrer. La dynamique est multiple, elle relève à la fois de ménages en ascension sociale que de ménages repoussés par des processus de gentrification.

On peut dire que pour certaines populations, il y a des freins économiques à la sortie des quartiers pauvres (tels que les coûts du logement, coûts de la vie), mais aussi des leviers pour y vivre pour certaines populations qui en utilisent les ressources (réseaux sociaux, etc). Il y a donc des groupes sociaux qui y vivent toute leur vie.

D'ailleurs, la carte des migrations depuis le croissant pauvre montre qu'une grande partie des déplacements de populations se fait vers d'autres zones du croissant pauvre. La péri-urbanisation est une dynamique très active à Bruxelles, mais les populations issues des quartiers pauvres n'en représentent qu'une part modérée.

Historiquement (Rea 2013), on parle souvent de concentration dans des quartiers pour des raisons identitaires, communautaires, mais ce sont surtout des facteurs économiques liés aux prix du logement (dû à la vétusté) qui ont dirigé la migration vers ces quartiers. Le manque de mobilité est également une conséquence de ces facteurs : depuis l'arrivée dans les années 60 les migrants sont restés dans ces mêmes quartiers. Ajoutons à cela une loi (article 18bis, qui permettait aux bourgmestres d'empêcher l'emménagement d'étrangers dans leurs communes) ; qui augmenta l'immobilité. La crise économique et l'augmentation du chômage à encore renforcé l'immobilité de ces populations (car les chances de trouver un bon logement sont plus petites, cfr barrières au déménagement).

D'autres groupes sociaux y résident beaucoup plus temporairement tels que les étudiants ou ménages issus de milieux favorisés. Cette dernière tendance est favorisée par des politiques publiques, qui sous prétexte de mixité encourage l'installation de classes moyennes.

Ces quartiers les plus pauvres subissent donc une forte pression démographique, due aux migrations provenant de pays « dits » pauvres ainsi qu'à la forte natalité des habitants y résident

⁵ Van Hamme et al. Etablissent une liste positive de pays dits « riches ». En effet, les immigrés issus de ces derniers n'ont pas du tout les mêmes profils socio-économiques que les personnes issues de quartiers dits « pauvres » ou « intermédiaires ».

Quartiers intermédiaires de l'Est de la RBC (en brun sur la carte)

Nous voyons sur la carte des migrations que les quartiers intermédiaires, surtout à l'ouest de la RBC, mais en moindre mesure à l'Est reçoivent des habitants issus de quartiers en difficulté du croissant pauvre.

La grande proportion des gens qui quittent s'installent dans les parties intermédiaires adjacentes. Ces dynamiques témoignent d'une « extension spatiale de la pauvreté » (Van Hamme, Grippa, et Van Criekingen 2016)

Autres secteurs – Est (en vert sur la carte)

Ces quartiers à l'Est de Schaerbeek et de Saint Josse reçoivent surtout les migrations de personnes nées dans des pays riches.

6. Mixité sociale et culturelle ou inégalités sociales et culturelles ?

On est difficile de nier qu'il y a un ordre social ayant pris forme les derniers 30 ans et basé sur l'ethnie qui conditionne l'accès aux écoles, au marché de l'emploi et qui contribue à la ségrégation spatiale de Bruxelles. Mais aucune approche statistique (officielle) ne permet de mesurer cela. « Bien que la présence de migrants et de leurs descendants n'est plus jugée illégitime ou contestée, elle n'est pas encore vraiment reconnue ».

L'accès au marché du travail et la place qu'on y occupe sont des facteurs dominants de la situation économique. Or, un rapport de 2015 (SPF emploi 2015) met en avant les liens entre origines et accès à l'emploi, le tout dans une vision dynamique sur plusieurs années

Plusieurs variables comme la durée du séjour, la naissance en Belgique (et donc la sociabilisation et l'éducation), la possession de la nationalité influencent positivement l'accès au marché du travail

Certains chercheurs donnent une typologie des immigrants dans nos pays (Adrian Favell, 2008) :

- Immigration non européenne traditionnelle : travailleur peu compétents, demandeurs d'asiles, bénéficiant de réunification familiale
- Immigration européenne – Expats travailleurs classe moyenne vers le haut. Carrière internationale.
- Entre les deux : immigration est-ouest où continuum. Ils sont plus considérés dans catégorie 1, mais peuvent avoir des profils très proche catégorie 2

Selon Andrea Rea, cette ségrégation spatiale donne en effet aussi lieu à une ethno-stratification du marché de l'emploi. On voit qu'il y sur- et sous-représentation de certains types d'immigrés (ou de leurs descendants) dans tel ou tel secteur. C'est dû à un plus grand taux de travailleurs peu qualifiés, mais aussi à une discrimination à l'embauche avérée. Le taux d'emploi féminin est aussi bien inférieur chez les immigrés non-européens.

7. De quoi parle-t-on quand on parle d'immigration ?

Il faut distinguer différentes populations pour l'estimation des immigrations et d'histoire de l'immigration.

Parler d'immigration n'est pas suffisant pour approcher la diversité culturelle d'un quartier. D'une part, au niveau des termes et mots employés, de nombreuses personnes d'origine immigrée et ayant une culture étrangère ne se considèrent pas comme étant immigrées. D'autre part les statistiques ne reprennent pas suffisamment d'aspect pour pouvoir refléter cette diversité culturelle et ce pour différentes raisons.

La **population des non-belges** ou autrement dit des immigrés étrangers est statistiquement mesurable puisqu'il existe des statistiques par nationalité. Ces personnes peuvent soit être en procédure d'asile avec droit de séjour temporaire ou avoir obtenu un droit de séjour ou un statut de réfugiés etc.

Mais que dire des **sans-papiers** ? De par leur (absence de) statut il est difficile d'évaluer leur population par quartier...

L'estimation des **belges naturalisés** (d'origine étrangère et **non nés belges**) est plus complexe et délicate. Elle doit se faire sur base de différents croisements de bases de données existantes telles que les données communales de taux de naturalisation par an, la nationalité à la naissance et le recensement de 1991, les statistiques sur le lieu de naissance (personnes ayant effectué une migration) diffusées par DGSIE⁶,

Enfin les belges à la naissance⁷, enfants d'immigrés (2^{ème}, 3^{ème} génération) ne sont que difficilement quantifiables. Le registre national contient bien l'origine et le lieu de naissance des parents, mais la publication de ces statistiques « ethniques » est interdite par la loi (Vause 2013). La source la plus intéressante est sans doute le monitoring socio-économique emploi 2013 publié par le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale et le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et qui vise à mettre en évidence les positions des personnes sur le marché du travail en fonction de leur origine ou historique migratoire...

Nous devons donc rester vigilants face à ces difficultés statistiques et terminologiques mais ceci n'exclut toutefois pas qu'aborder l'histoire de l'immigration d'une région permet d'avoir quelques clés de lecture supplémentaires des dynamiques sociales en jeu, notamment sur le marché du travail ou du logement.

8. Petit historique migratoire à Bruxelles

Il est important de faire un petit détour par l'historique migratoire car celui-ci permet de nuancer les statistiques et de comprendre que les communes avec le plus d'étrangers ne correspondent pas aux communes les plus multiculturelles. En effet, les naturalisations et le droit du sol pour les enfants nés ici ne sont pas repris dans les statistiques or ces droits sont très présents pour certaines populations. Deux tiers des populations immigrées marocaines, turques et congolaises sont devenues belges. C'est moins le cas par exemple pour les pays membres où les gens veulent garder leurs nationalités.

Or la corrélation entre les facteurs socio-économiques et les nationalités d'origine est particulièrement forte à Bruxelles, ce qui donne une image d'une ville divisée socialement et économiquement.

L'historique des migrations diffère selon les pays d'origine et le moment d'immigration et ces histoires donnent une clé de lecture qui permet de comprendre les tendances socio-économiques de plusieurs communautés à Bruxelles.

⁶ Mais attention, ces statistiques englobent ceux qui sont nés Belges mais à l'étranger

⁷ Attention, ce concept ne prend pas en compte les enfants nés en Belgique, non belges, mais devenus belges (Population d'origine étrangère).

Selon Andrea Rea (Rea 2013), Bruxelles est une vraie image de kaléidoscope car beaucoup d’immigration et histoires s’y côtoient : travailleurs non qualifiés à très qualifiés, commerçants, ouvriers, employés, fonctionnaires. La fragmentation culturelle et socio-économique de Bruxelles donne lieu à un haut degré de ségrégation spatiale. Ce qui contribue à ne pas donner à la région de Bruxelles Capitale une identité forte à l’instar de ses équivalentes flamandes et wallonnes.

Première vague de 1690 à 1974

Un axe nord-ouest, sud-est qui trouve ses origines historiques dans le développement des industries le long du canal, continue encore aujourd’hui à diviser la population par niveau économique. L’immigration ouvrière à y commence en 1960⁸ et se poursuit jusqu’en 1974 quand l’immigration ouvrière a été officiellement stoppée. Mais c’est après la fermeture des frontières aux visas de travail que la population étrangère a augmenté (à partir de 1970). Cette augmentation est due à deux facteurs : (i) Natalité élevée chez les primo-arrivants, (ii) Procédures de rassemblement familial.

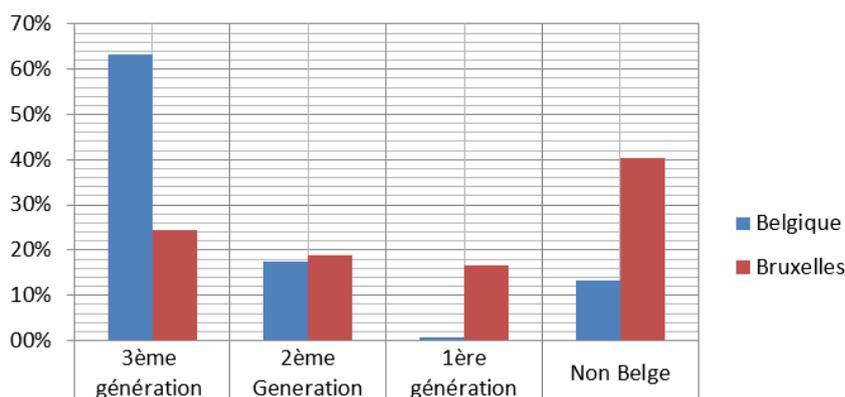


FIGURE 18 : PROPORTION DE LA POPULATION BRUXELLOISE SELON L’HISTORIQUE MIGRATOIRE. D’APRÈS LES DONNÉES DU RAPPORT SPF EMPLOI, MONITORING EMPLOI ET ORIGINES, 2015

Lorsqu’on croise les variables d’origine et d’historique migratoire, on a des données inédites, qui montrent un aperçu précis des différentes générations et des parcours migratoires de chacun des groupes à Schaerbeek et St Josse.

Les marocains sont devenus la communauté la plus importante en nombre en 1977. Les turcs sont toujours en nombre inférieur aux Français, Italiens et espagnols, ils sont perçus comme la deuxième communauté plus importante. Les turcs sont très concentrés sur deux communes (1030-1210) et les marocains sont dispersés sur un « poor crescent » qui va du sud-ouest au nord-est.

Ces modifications démographiques rapides ont donné lieu à des changements profonds et durables dans les quartiers bruxellois. Et ça a aussi mené à des réactions xénophobiques de la part des habitants et des pouvoirs publics. Cette arrivée s’est concentrée dans 7 communes (Anderlecht, Bxl centre, Forest, Saint Gilles, Saint Josse, Molenbeek, Schaerbeek) où les loyers étaient les plus bas.

Il est également important de noter que l’augmentation de la proportion des migrants est aussi due en partie à l’émigration des Bruxellois vers la périphérie.

⁸ Entre deux guerres et après-guerre, l’immigration était dirigée vers la Flandre et la Wallonie.

Deuxième pic d'immigration : les années 90

Un deuxième pic d'immigration a lieu dans les années 90', après chute du bloc soviétique. Cela est probablement dû à l'augmentation de la circulation entre Europe de l'est et ouest favorisant l'immigration de l'est (surtout polonaise) mais il y eut aussi d'autres phénomènes tels que demandeurs d'asile et sans-papiers qui ont bénéficié par après de deux grandes procédures de régularisation en 2000 et 2009.

Cette deuxième vague était plus diversifiée en termes de nationalités.

Les polonais sont donc venus sans papiers (précarité économique grande) entre 91 et 2004. Après 2004, ils sont devenus citoyens, c'est l'immigration la plus marquée en termes d'évolution de la population, elle est devenue la 4^{ème} nationalité en Europe.

Deux tiers des résidents Marocains et Turques sont devenus belges. Tout en conservant nationalité pays d'origine aussi pour la plupart.

A ces mouvements s'ajoutent les immigrés avec haut degré de compétence (Europe, lobbies, OTAN, think-tanks, etc), appelés « expats » ou « eurocrates ». Notons que cette nomenclature différente illustre la distance symbolique qu'il y a entre ces deux types de populations (quartiers implantés, comportements etc). Il s'agit donc de différences juridiques (pays tiers ou ressortissants EU), mais aussi économiques et sociales. C'est pourquoi les américains et japonais sont considérés comme expats' tandis que les brésiliens et chinois comme immigrés.

9. Schaerbeekois et Saint-Josse-ten-Noodois aux origines variées

A Schaerbeek, les nationalités les plus représentées sont par ordre décroissant : Belgique, Maroc (+), Turquie (+), France, Pologne(+), Italie, Espagne, Portugal, Roumanie, Grèce. (+) = en croissance.

A Saint Josse, l'ordre est presque équivalent, les portugais et grecs laissent place aux nationalités Congolaises et Bulgares dans le top 10.

La population de non-belges à Schaerbeek et Saint-Josse est respectivement de (29,5% et 33,1%). Dans ces deux communes il y a d'avantage de marocains (5,3% et 6,1%) et de turques (3,9% et 5,9%) que dans le reste de la RBC.

Le nombre d'acquisitions de la nationalité Belge (personnes devenues belges/total de personnes d'origine étrangère) est bien plus important que la moyenne pour les Turcs, les Tunisiens et les Marocains (autour de 70%). Et bien inférieur pour les pays de l'UE (de 10 à 40%). Les personnes issues des pays européens tendent à garder leur nationalité d'origine (Vause 2013). On comprend cela par les facilités qu'offrent une nationalité européenne pour l'accès au travail, la mobilité, etc.

A Bruxelles, près de la ½ des Belges, nés Belges, dont au moins un des parents est né Non Belge (Belge issu de l'immigration 2^e ou 3^e génération), sont d'origine Maghrébine (SPF emploi 2015). A titre de comparaison, en Wallonie, 2/3 sont originaires de l'EU-14.

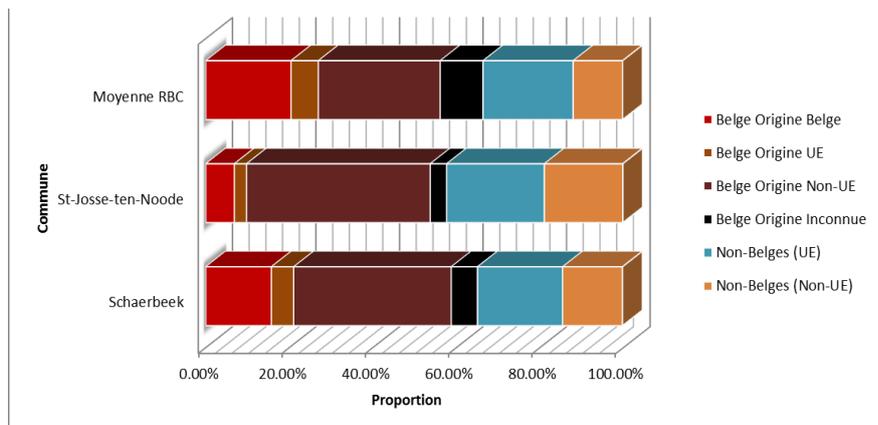


FIGURE 19 PROPORTION DES NATIONALITÉS ET ORIGINES PAR COMMUNES (SPF EMPLOI 2015 ?)

Fournies par monsieur Chris Brijs de la BCSS, ces données sont confidentielles, du coup, elles sont regroupées par commune et par groupes de pays, regroupé comme ci-dessous :

Sous-catégorie	Pays
UE-14	France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Luxembourg, Irlande, Royaume-Uni, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Finlande, Suède et Autriche.
UE-13	République tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovénie, Slovaquie, Bulgarie et Roumanie.
Candidat UE	Turquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM), Monténégro, Serbie et Albanie
Autre européen	Reste des pays européens
Maghrébin	Maroc, Tunisie, Algérie, Lybie, Mauritanie
Autre africain	Reste des pays africains
Proche Moyen Orient	Iran, Israël, Territoires palestiniens, Jordanie, Irak, Syrie, Liban, Arabie saoudite, Yémen, Oman, Emirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Koweït, Egypte, Pakistan et Afghanistan.
Océanie/extrême Orient	Chine, Inde, Corée du Sud, Japon, Taïwan, Océanie.
Autre Asiatique	
Sud/Centre-Américain	
Nord-Américain	
Indéterminé	

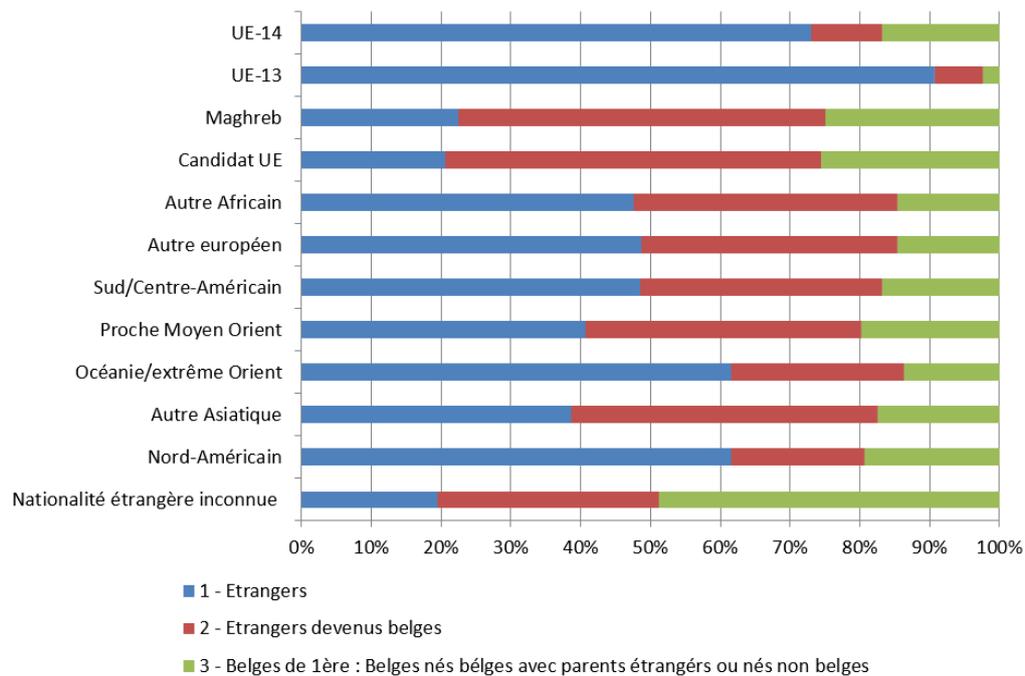


FIGURE 20 PROPORTION D'HISTORIQUE MIGRATOIRE PAR CLASSE DE PAYS D'ORIGINE À SCHAERBEEK ET SAINT-JOSSE

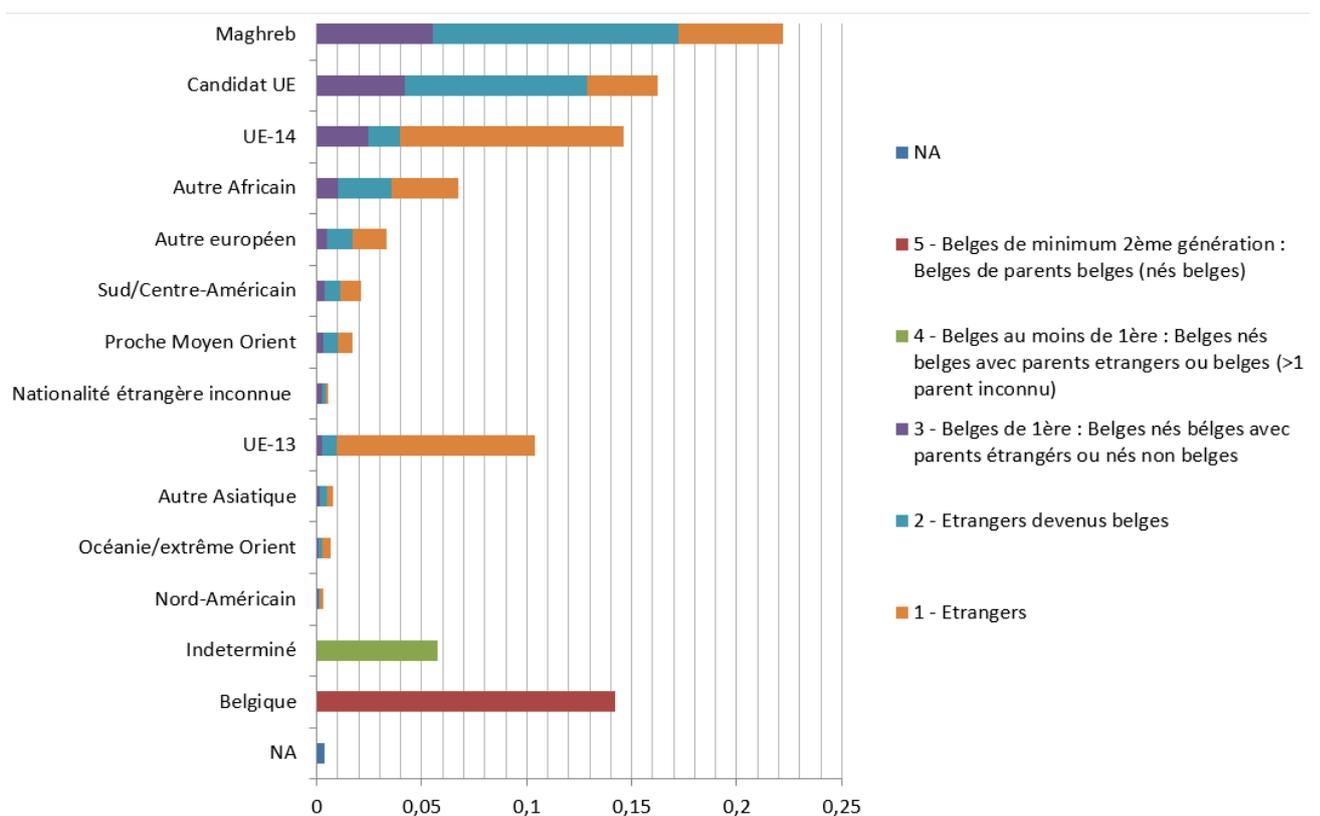
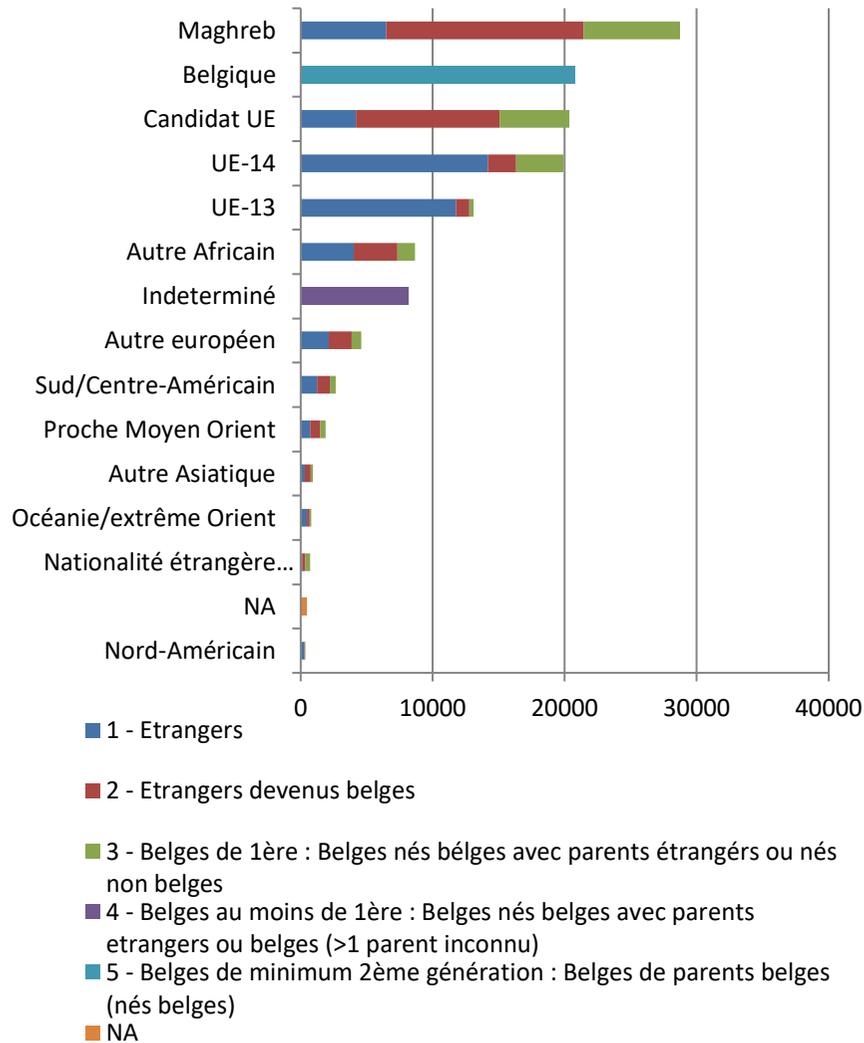
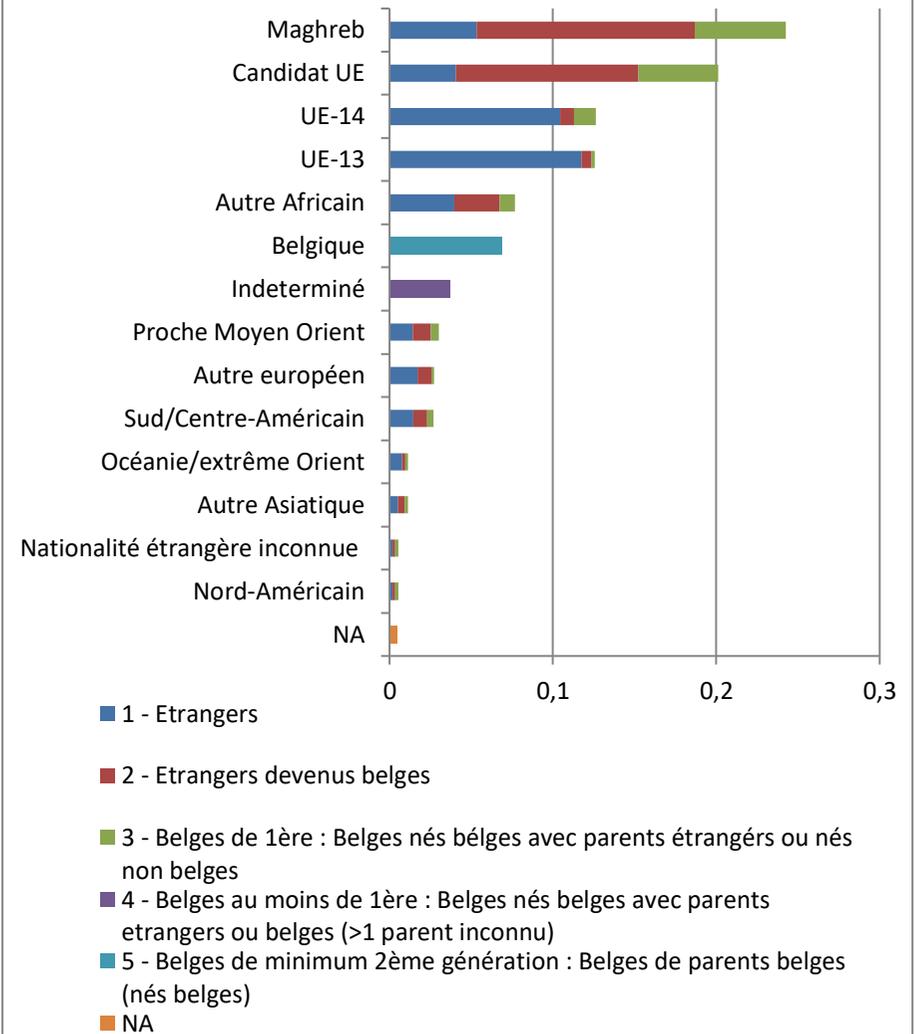


FIGURE 21 : PROPORTION DE LA POPULATION SELON ORIGINE ET HISTORIQUE MIGRATOIRE À SAINT JOSSE ET SCHAERBEEK

Schaerbeek



Saint-Josse-Ten-Noode



Bibliographie

- Favell, A, 2008, « The New Face of East–West Migration in Europe: Journal of Ethnic and Migration Studies: Vol 34, No 5 »
- Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyses. 2016. « Monitoring des quartiers, IBSA ». Consulté le janvier 19. http://www.ibsa.irisnet.be/?set_language=fr#.Vp5E8lLBZJg.
- Rea, Andrea. 2013. « Immigration and diversity ». *The Brussels reader: A small world city to become the capital of Europe*, 244-68.
- SPF emploi. 2015. « Monitoring Socio-Economique 2015, Marché du travail et origine ». SPF Emploi, UNIA (Centre Pour L'égalité des Chances).
- ULB-IGEAT, et Observatoire de la Santé et du Social. 2010. « Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région Bruxelloise, Fiche 15 : Commune de Schaerbeek ». Commission communautaire française.
- Van Hamme, Gilles, Taïs Grippa, et Mathieu Van Criekingen. 2016. « Mouvements migratoires et dynamiques des quartiers à Bruxelles ». *Brussels studies*, n° 97.
- Vause, Sophie. 2013. « Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique, Rapport statistique et démographique 2013 ». Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, UCL-DEMO Centre de recherches démographie et sociétés.

Sites web :

- Monitoring des quartiers
- Atrium
- BCSS statistiques